

LE COURRIEL D'INFORMATION

n°80 – mardi 18 octobre 1999.

J-4 : LA CIOTAT

Dans ce numéro

Assises et Assemblée générale d ATTAC

Le numéro 3 de " Lignes d'ATTAC " et les documents sur lesquels vous devez vous prononcer (résolutions, candidatures au CA) vous sont parvenus très tardivement, trop tardivement. Les raisons sont nombreuses et votre président, qui porte une part de la responsabilité de ce retard, vous demande votre indulgence.

Il est impératif que ces assises, très attendues par les adhérents et par les observateurs nationaux et étrangers que le " phénomène ATTAC " intrigue visiblement, soient un grand succès. Et ceci en termes de nombre de participants aussi bien que de qualité des débats.

Les travaux du samedi après-midi, après les rapports statutaires de la matinée, permettront en effet de faire le point sur ce qui " bouge " en France, sur les nouvelles modalités de l'engagement citoyen, sur l'articulation associations-syndicats-partis. Nous serons donc au cœur d'interrogations qui dépassent largement le cas d'ATTAC.

Quant au colloque international du dimanche matin, il servira de tremplin intellectuel à nos actions à venir, notamment contre l'OMC. Nous aurons comme invité d'honneur Itamar Franco, gouverneur de l'Etat de Minas Gerais, l'homme qui, au Brésil, " dit NON " au FMI et aux privatisations et qui, soutenu par l'ensemble des forces progressistes, s'oppose frontalement à la dérive ultra-libérale d'un gouvernement fédéral totalement aligné sur Washington et soumis aux diktats des institutions financières internationales. Parmi les autres intervenants : José Bové, Susan George et René Passet.

C'est pourquoi, au nom du Bureau, je renouvelle le souhait que nous soyons TRES NOMBREUX à La Ciotat et que, en tout cas, chaque comité soit largement représenté de manière à ce que les orientations qui se dégageront soient ensuite répercutées et discutées partout en France.

Pour l'accueil et l'hébergement, le comité local de La Ciotat a mis en place une bourse de logements chez l'habitant (Tél. : 04 42 08 31 40. Courriel : lason@club-internet.fr . Pour les logements à l'hôtel ou en gites, contactez les offices de tourisme de La Ciotat (04 42 08 61 32), de Marseille (04 91 13 89 20), d'Aubagne (04 42 03 49 98) et de Toulon (04 94 18 53 00).

Pour ce qui est des votes par correspondance, que nous encourageons vivement, même pour les adhérents qui participeront aux assises – afin d'éviter un grand embouteillage lors de la saisie des votes sur place -, la date limite du 15 octobre a été indiquée sur les bulletins. N'EN TENEZ PAS COMPTE : LES BULLETINS QUI ARRIVERONT AU SIEGE JUSQU'AU VENDREDI 22 OCTOBRE SERONT SAISIS. NOUS AVONS PAR AILLEURS RENFORCE L'EQUIPE QUI SAISIRA LES BULLETINS SUR PLACE.

Bernard Cassen. Président d ATTAC
attac@attac.org

ATTAC Porto Alegre.



Voici des informations concernant le 3ème Forum de la Solidarité, séminaire international organisé dans le cadre de l'Université Fédérale du Rio Grande do Sul (Brésil), et dont le thème est : la Crise du Capitalisme Globalisé en cette fin du Millénaire.

Brièvement je vous résume les thèmes qui seront abordés, entre autres "la Taxe Tobin", dont François Chesnais a bien voulu venir nous parler, ainsi que "L'Agriculture et la révolution technologique" par Joao Pedro Stédile, président du MST, mouvement des travailleurs sans terre.
Le séminaire se tiendra du 18 au 22 octobre à Porto Alegre-RS, berceau du "Orçamento Participativo", sujet qui a été traîté par Bernard Cassen l'an dernier dans un article du Monde Diplo.

Je vous joins l'introduction au séminaire élaborée par ses organisateurs.

La fin du XXème siècle et du second millénaire sont marqués par la crise du modèle économique qui fût annoncé, il y a moins de 20 ans, comme étant la panacée universelle et préconisant "la fin de l'histoire".

La globalisation, le néo-libéralisme, la révolution scientifico-technologique, l'ouverture des marchés, les privatisations, les dénationalisations et la flexibilisation de l'emploi, ont été présentés comme des paramètres modernisateurs incontournables. Pourtant on observe depuis 1997 une croissante instabilité des marchés financiers, une stagnation de l'emploi, la croissance de l'exclusion sociale, l'écroulement de la production dans de nombreux pays et l'explosion de conflits sanglants. Bien plus que de simples accidents de parcours, ces phénomènes s'inscrivent dans la perspective d'une crise du capitalisme globalisé.

Comprendre le caractère de cette crise constitue l'objectif central de ce séminaire, afin que ne se créent pas de nouveaux mythes. Des spécialistes brésiliens et de différents pays chercheront à analyser ce processus, ses impacts et ses possibles développements, en tenant compte de la rapidité avec laquelle la crise se propage dans le champ politico-idéologique comme le démontrent bien les récents évènements tant du point de vue régional que national et mondial.

18/10 Ouverture du séminaire en présence de Olivio Dutra, gouverneur de l'état du Rio Grande do Sul LA NATURE DE L'ACTUELLE CRISE INTERNATIONALE Prof François Chesnais - Université Paris VIII / France Prof Alan Freeman - Université de Greenwich / GB

19/10 LA CRISE ASIATIQUE : MYTHE OU REALITE Prof Fu Mengzi - CICIR /Chine Gilson Schwartz - économiste /Brésil
Ambassadeur Amauri Porto de Oliveira - IEA-USP/Brésil
FIN DU TRAVAIL OU DE L'EMPLOI Prof Thomas Gounet /Belgique Prof Ricardo Antunes - Unicamp/Brésil Prof Marcio Pochmann - Unicamp/Brésil

20/10 AMERIQUE LATINE : ALCA OU MERCOSUL ? Prof Atilio Boron - CLACSO/Argentine Prof Luis Gonzalez Souza - UNAM /Mexique Ambassadeur Samuel Guimareas - IPRI-MRE/Brésil
LE BRESIL DANS LE CONTEXTE DE LA CRISE GLOBALE Luis Gonzaga Belluzo - économiste-UNICAMP/Brésil Maria Conceicao Tavares - économiste - UFRJ/Brésil

21/10 AGRICULTURE ET REVOLUTION TECHNOLOGIQUE prof Antonio Onorati - président ONG Crocevia / Italie Joao Pedro Stédile - Direction du MST - économiste /Brésil Prof Magda Zanoni - Université Paris VII /France
LA TROISIEME VOIE EUROPEENNE: ALTERNATIVE OU NEOLIBERALISME RECYCLE ? Ignacio Ramonet - le Monde Diplomatique/ France (sous réserve) Prof Manolo Monereo - Universidade Complutense/Espagne Prof Emir Sader - USP- UERJ/Brésil

22/10 EUA / OTAN : LA GEOPOLITIQUE DE L'EMPIRE Paul Marie de La Gorce - journaliste Monde Diplomatique /France Miguel Urbano Rodrigues- ex député du Parlement européen /Portugal
CONSTRUIRE UNE SORTIE DE LA CRISE
Prof Joao Machado - PUC-SP/Brésil Prof Luis Fernandes - PUC-RJ e UFF/Brésil Dep Fédéral Luis Salomao - RJ/Brésil

Vous pouvez accéder au Site du Séminaire (en portugais) à l'adresse suivante : Forum da Solidariedade III Sem Internacional http://www.prorext.ufrgs.br
Le séminaire sera entièrement filmé et enregistré.
Pour ATTAC Porto Alegre
Greta Van Den Bempt
<greta@conex.com.br>

Amendement Tobin à l'Assemblée nationale.



Le comité ATTAC de l'Assemblée, réuni le 12 octobre, a décidé unanimement de déposer un amendement à la loi de finances instaurant une taxe Tobin en France. A la date du jeudi 14 à 18 heures, cet amendement avait déjà recueilli plus de 80 signatures (de députés des 5 composantes de la gauche plurielle et d'un UDF, dont certains non encore membres du comité ATTAC), et il ne fait pas de doute que les 100 signatures seront dépassées le 19 octobre. C'est déjà un très grand succès quand on connaît l'opposition de DSK à cette mesure. Un important combat parlementaire va donc s'engager, qui va obliger le gouvernement:

- soit à maintenir sa position actuelle avec le risque que, comme sur les stock options, il soit mis en minorité par sa propre majorité ;
- soit, en utilisant la procédure parlementaire, à empêcher que cet amendement soit discuté dans l'immédiat afin de l'enterrer ultérieurement en demandant un vote bloqué sur l'ensemble de la loi de finances.

Dans tous les cas, tant Lionel Jospin que DSK devront assumer leurs responsabilités face à une opinion largement favorable à la taxation de la spéculation financière. Si l'amendement est discuté en séance publique, ce sera soit les jeudi 21 et vendredi 22, soit les lundi 25 ou mardi 26 octobre.

Il est donc absolument urgent que, pendant ce week-end, les comités locaux interviennent auprès DE TOUS LES DEPUTÉS, qu'ils soient ou non membres du comité ATTAC, VOIRE DES MINISTRES AUXQUELS ILS AURONT ACCES, pour exiger un débat et un vote sur l'amendement Tobin. Ceux qui se sont engagés en signant l'amendement, et tous ceux qui pourraient et devraient les rejoindre, devront être encouragés à ETRE PHYSIQUEMENT PRESENTS DANS L'HEMICYCLE AU MOMENT DU VOTE. ATTAC diffusera évidemment la liste complète des signataires et des votes " oui " et " non ".
Bernard Cassen. Président d'ATTAC
attac@attac.org

Liste des députés du Groupe local Assemblée nationale :
http://attac.org/fra/grou/doc/assnat.htm

Pétition nationale

La pétition nationale qui, grâce aux comités locaux, a recueilli plus de 110 000 signatures, a été officiellement remise, le jeudi 14 octobre, à Laurent Fabius. La délégation d'ATTAC - composée de Bernard Cassen, René Passet et Pierre Tartakowsky - s'est entretenue pendant 45 minutes avec le président de l'Assemblée nationale. Elle a eu le sentiment que ce dernier était très sensible à l'ampleur de la mobilisation citoyenne impulsée par ATTAC, et au mouvement de fond dont elle est le symptôme dans la société française. Elle a également cru comprendre que Laurent Fabius considérait l' " amendement Tobin " avec sympathie et que, en tout cas, il ne ferait rien pour en empêcher l'adoption.

Les caméras de France 2 étaient sur place, et un sujet de 2 minutes sur ATTAC devrait être diffusé lors du journal télévisé de 20 heures du jeudi 21 octobre.

ATTAC qui, en avril dernier, avait également demandé une audience au premier ministre, espère être reçu par ce dernier dans des délais raisonnables. Il nous semble que le contexte se prête particulièrement à un tel entretien.

Bernard Cassen. Président d'ATTAC
attac@attac.org

Manifestations contre l'OMC le 27 novembre

Lors d'une réunion tenue le 8 octobre, ATTAC, la Confédération paysanne et le Comité pour un contrôle citoyen de l'OMC ont été mandatés pour rédiger un texte appelant à des manifestations contre l'OMC le 27 novembre dans TOUTE LA FRANCE. Ce texte est soumis à la signature des syndicats, associations, mouvements de consommateurs, etc.

La direction d'ATTAC vous le communiquera en début de semaine prochaine, avec d'autres informations, et vous proposera de prendre immédiatement des initiatives pour assurer un grand succès à cette mobilisation qui aura son pendant à Seattle et dans beaucoup de pays du monde.

Bernard Cassen. Président d'ATTAC
attac@attac.org

Voir Courriel n°78 : Le monde n'est pas une marchandise
Ou http://attac.org/fra/asso/doc/doc04.htm

Annulation des dettes héritées de l'Apartheid

La "CAMPAGNE SUISSE POUR L'ANNULATION DES DETTES HERITEES DE L'APARTHEID"



soutient la démarche de protestation des ONG sud-africaines auprès des autorités fédérales, suite à la récente publication (1.10.1999) du rapport fédéral sur les "relations Suisse-Afrique du Sud" par le Département fédéral de l'économie (DFE).

Les ONG sud-africaines réunies au sein de la coalition "Jubilee 2000-Afrique du Sud" n'acceptent pas la dérobade du Conseil fédéral qui prétend, à travers le rapport du DFE sur "les relations Suisse-Afrique du Sud", que la question des dettes héritées de l'apartheid ne le concerne pas.

Au contraire, soulignent les auteurs de la lettre ouverte adressée à la Présidente de la Confédération, parmi lesquels on dénombre de nombreuses personnalités (dont Mgr Ndungane - le successeur de Mgr Tutu à l'archevêché anglican du Cap), le Conseil fédéral ne saurait se soustraire aux responsabilités qui sont les siennes suite aux compromissions passées avec le régime de l'apartheid: il a, par le passé, maintenu un environnement politique favorable au régime de l'apartheid tout comme aux milieux économiques qui ont tiré profit de ce système, il se doit donc aujourd'hui de créer les conditions-cadre permettant aux représentants de la société civile sud-africaine de faire valoir leurs droits à des mesures de réparation et de restition. Par ailleurs, toujours selon "Jubilee 2000-Afrique du Sud", la Suisse devrait jouer un rôle de premier plan pour favoriser la tenue de négociations à un niveau international entre les créanciers de l'apartheid et les représentants de la société civile sud-africaine, pour une annulation des dettes héritées de l'apartheid.

La CAMPAGNE SUISSE POUR L'ANNULATION DES DETTES HERITEES DE L'APARTHEID, qui regroupe une trentaine d'organisations*, soutient ces revendications en lançant également une campagne de lettres auprès de la Présidente de la Confédération, Mme Ruth Dreifuss, et des Conseillers fédéraux Couchepin et Deiss.

Organisations membres de la CAMPAGNE SUISSE POUR L'ANNULATION DES DETTES HERITEES DE L'APARTHEID: AAB Südliches Afrika, Association pour le commerce équitable à Genève (ACEG), Afrika Komitee, Aktion Bundesschluss mit Südafrika, Aktion Finanzplatz Schweiz, AG Kairos der Theologische Bewegung, Arbeitsgruppe Südliches Afrika/EHM, Déclaration de Berne (Lausanne et Zurich), Centre Europe Tiers Monde (CETIM), Commission Tiers Monde de l'Eglise catholique (COTMEC), CO-OPERAID, DM-Echange et Mission (Département missionnaire des Eglises protestantes de la Suisse romande), Eirene, service chrétien pour la paix, E-Changer (E-CH), Fédération Genevoise de Coopération (FGC), Fonds pour le développement et le partenariat en Afrique (FEPA), Forum für Friedenserzeihung, Freundeskreis Schweiz-Zambia, Groupe Eglises-Nouvelle Afrique du Sud, Groupe Volontaires Outre-Mer (GVOM), Jeunesse Etudiante Chrétienne à Genève (JEC), Jeunesses socialistes genevoises, Le COURRIER, Action catholique des enfants (Madep-ACE), Südafrika Mission (Basel), Table Ronde " Afrique Australe " du Conseil Missionnaire Catholique Suisse, Terre des Hommes Suisse-GE, Verein Solidarität mit Moçambique, Wochenzeitung (WoZ).

"L'aveu du Conseil fédéral" article expliquant le contexte de cette action
Suisse-Afrique du Sud
L'aveu du Conseil fédéral
Par Dominique Froidevaux (Texte libre de droits, mention de la source: D. Froidevaux / COTMEC)

Début octobre, en réponse à diverses interventions parlementaires et à la pression médiatique provoquée par la campagne «pour une annulation des dettes héritées de l'apartheid», le Département fédéral de l'économie (DFE) publiait un volumineux rapport sur les relations de la Suisse avec l'apartheid. Cette étude, fruit d'une collaboration interdépartementale, est encore lacunaire. Elle ne reflète que le point de vue de l'administration sur une période trouble de notre histoire. Mais elle permet de dresser un premier bilan à partir du rassemblement de divers documents d'archives et, surtout, l'analyse qui en ressort engage la responsabilité du Conseil fédéral.

C'est en fait la première fois que notre gouvernement consent à une amorce d'autocritique digne de ce nom. Jusqu'ici, les faits dénoncés par les milieux anti-apartheid étaient systématiquement minimisés et la position de la Suisse justifiée par la sacro-sainte politique de neutralité. Ce rapport retentit donc comme une sorte d'aveu : oui, l'attitude frileuse de la Suisse à l'égard des sanctions économiques ne «dénotait pas d'une vision très large, et ne serait plus défendable aujourd'hui». Oui, durant les périodes les plus pénibles de l'apartheid, lorsque la communauté internationale tentait de mettre l'Afrique du Sud au ban des nations, les capitaux affluaient dans ce pays depuis la Suisse. Oui, le fameux «plafond» mis en place par le Conseil fédéral pour freiner ces exportations de capitaux - et préserver l'image de la Suisse à l'étranger - n'était en fait qu'une passoire. Oui, la Suisse

semble avoir joué un rôle déterminant dans le commerce de l'or et des diamants sud-africains, mais nos autorités, révèle le rapport, n'y ont jamais apporté une attention suffisante, négligeant d'entreprendre les investigations nécessaires pour le rendre plus visible... Oui, reconnaît encore le rapport, il existe des différences significatives entre les statistiques suisses et sud-africaines dans de nombreux registres, ce qui dénote un manque de transparence de la part de notre administration(1) Par contre le chapitre sur la coopération nucléaire entre la Suisse et l'Afrique du Sud est absolument insuffisant et se limite aux exportations/importations d'uranium. Par ailleurs, un second rapport est annoncé à propos de la coopération militaire et des relations avec les services secrets sud-africains, nous aurons donc à en reparler.

Dans tous ces domaines, le rapport souligne que des recherches nouvelles sont nécessaires pour y voir plus clair. La campagne «pour une annulation des dettes héritées de l'apartheid» veillera à ce que celles-ci soient menées de manière aussi indépendante que possible, notamment grâce au concours de chercheurs sud-africains. Mais les responsables de cette campagne soulignent qu'un simple projet national de recherche financé par la Confédération, chose que le Parlement a d'ores et déjà consenti, ne suffira pas. Et qu'il est impensable de mener de telles recherches sans permettre un accès aux archives privées des banques et des entreprises, ce qui impliquerait des mesures spéciales que le gouvernement ne semble toujours pas disposé à prendre.

«Les dettes? C'est pas notre problème!» Enfin, le rapport aborde la question de la remise des dettes héritées de l'apartheid en l'esquivant magistralement : en gros, ce ne serait pas l'affaire du gouvernement puisque l'Afrique du Sud n'est endettée qu'auprès du secteur privé. Pourtant c'est bien le gouvernement qui a aménagé et entretenu des conditions favorables aux profiteurs de l'apartheid. Il a donc une responsabilité aujourd'hui pour prendre des mesures de réparation en faveur de la société sud-africaine qui a souffert de l'apartheid et favoriser un processus de négociation entre des représentants de la société civile sud-africaine et les milieux économiques suisses qui ont soutenu le régime de l'apartheid et en ont tiré profit. C'est ce que réclamait une délégation d'ONG sud-africaines qui a rencontré des parlementaires et divers hauts fonctionnaires helvétiques en juin dernier, en soulignant que la Suisse pourrait même jouer un rôle de premier plan pour que ce processus de négociation s'élargisse au niveau international. La campagne suisse " pour une annulation des dettes héritées de l'apartheid " soutient ces revendications.

(1) Le rapport de Mascha Madörin, rendu public en février dernier, à Genève, avec un succès retentissant, mettait déjà en évidence tous ces aspects des compromissions de la Suisse avec le régime de l'apartheid. Un résumé en français de ce rapport est disponible sur notre site : www.cath.ch/cotmec , à la rubrique " ACTIONS".

VOUS POUVEZ PARTICIPER A LA CAMPAGNE!

En envoyant des cartes postales ou des courriers électroniques à la Présidente de la Confédération (voire aux Conseillers fédéraux P. Couchepin et J. Deiss), selon le modèle ci-après.

Votre action viendra ainsi appuyer la campagne de lettres initiée dans le monde entier par les partenaires sud-africains de la «campagne pour une annulation des dettes héritées de l'apartheid». Pour des renseignements complémentaires, merci de consulter nos pages sur la toile : www.cath.ch/cotmec, rubrique «Actions» ou de téléphoner au secrétariat de la COTMEC : tél. 022 329 26 81.

MODELE DE LETTRE OU DE TEXTE POUR LE COURRIER ELECTRONIQUE

Concerne: relations Suisse-Afrique du Sud

«Madame la Présidente de la Confédération
Nous, soussignés, soutenons les revendications exprimées par les réseaux du «Jubilee 2000-Afrique du Sud» demandant une annulation des dettes héritées de l'apartheid ainsi que des mesures de réparation en faveur des victimes de ce système. Le Conseil fédéral que vous présidez aujourd'hui se doit en effet d'assumer avec dignité les conséquences des compromissions passées avec un régime reconnu coupable de crimes contre l'humanité. Avec vos collègues du gouvernement, vous avez donc la responsabilité de créer les conditions-cadre permettant aux représentants de la société civile sud-africaine de faire valoir leurs droits en Suisse, auprès de la Confédération tout comme auprès des milieux privés qui ont tiré profit de l'apartheid. Comme l'ont souligné les associations membres de «Jubilee 2000-Afrique du Sud», La Suisse devrait par ailleurs jouer un rôle de premier plan pour favoriser la tenue de telles négociations à un niveau international. Nous suivrons avec intérêt toute initiative de votre part allant dans ce sens.» !! N'oubliez pas votre signature!!

Adresse: Mme la Présidente de la Confédération Palais fédéral, 3003 Berne Par Fax: 0041 31 322 69 74 Par e-mail: ruth.dreifuss@gs-edi.admin.ch
Le même message peut être adressé à
Monsieur le Conseiller fédéral Pascal Couchepin Département fédéral de l'économie (DFE) Palais fédéral, 3003 Berne Fax 0041 31 322 21 12 e-mail: pascal.couchepin@gs-evd.admin.ch
Monsieur le Conseiller fédéral Joseph Deiss Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) Palais fédéral, 3003 Berne Fax 0041 31 322 32 37 e-mail: joseph.deiss@gs-eda.admin.ch

Et merci de nous envoyer une copie de votre message!
COTMEC campagne Afrique australe 16 Pont d'Arve / CH-1205 Genève Tél et Fax: 0041 22 329 26 81 e-mail: cotmec@worldcom.ch

Vous avez rendez-vous avec ATTAC

D'ici au prochain numéro du courriel d'information voici quelques rendez-vous d'ATTAC et de ses groupes locaux auxquels vous pouvez participer. Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter notre calendrier <http://attac.org/fra/cale>

- Mardi : PARIS 15 – METZ – MONTLUCON – GRENOBLE – VILLEJUIF – BRUXELLES
- Mercredi : BRUXELLES – ULB – AUBERVILLIERS – PAU – ILE DE LA REUNION – PORTO ALEGRE
- Jeudi : BRUXELLES – ANGERS – PARIS 19 – BOURGES – RENNES
- Vendredi : SAINT GILLES – BRUXELLES – RIO DE JANEIRO